Prendre des décisions

01 Les bases théoriques

La prise de décision par consentement propose un **processus permettant à toutes les parties concernées par la décision de prendre part à l'élaboration de la décision et à son amélioration**, en prenant compte des avis de chaque partie. Ce processus permet, en principe, d'accroître les chances qu'une décision soit appliquée par les parties concernées.

Les personnes prenant part à ce processus doivent accepter un prérequis : le groupe cherche une solution qui sera bonne pour le groupe. Dans cette évidence *a priori* se cache toutefois un grand changement de paradigme. En effet, de la posture « je veux défendre mon idée car elle est dans mon propre intérêt », je passe à la posture « je contribue comme tous les autres à trouver une solution qui respecte les limites de ceux qui devront vivre avec cette décision ».

Un groupe qui prend des décisions par consentement est d'accord pour dire qu'il n'existe pas une « meilleure solution » *a priori* pour un groupe, mais **préfère travailler sur la base d'une proposition apportée par l'un des membres, de façon à l'améliorer collectivement jusqu'à ce que tout le monde puisse « vivre avec »**. En consentement, aucune décision ne sera prise si l'un des membres y oppose une objection raisonnable. Cette règle permet d'explorer les limites et les tolérances de celles et ceux qu'elle risque d'affecter.

02 Le guide pratique

Le processus de prise de décision par consentement se décompose en 8 étapes :

ÉTAPE	QUI INTERVIENT	DÉROULEMENT
Proposition	Uniquement le proposeur	Le proposeur exprime sa proposition et, s'il le souhaite, la tension qui est derrière et qu'il tente de résoudre. Le facilitateur coupe court à toute forme de commentaire ou discussion.
Clarification	Tout participant ; le proposeur répond	Chacun peut poser une question de clarification pour une meilleure compréhension de la proposition, et le proposeur peut apporter une réponse ou dire « Ce n'est pas précisé dans la proposition ». Le facilitateur coupe court à toute forme de commentaire ou discussion.
Réaction	Chacun à son tour sauf le proposeur	Chacun son tour a la parole pour réagir à cette proposition. Le facilitateur coupe court à toute forme de commentaire ou discussion.
Amendement	Le proposeur seulement	Le proposeur peut soit : • clarifier la proposition sur la base des réactions exprimées ; • amender la proposition ; • dire « Aucune clarification ni modification ». Le facilitateur coupe court à toute forme de commentaire ou discussion.
Tour d'objection	Chacun, à son tour, le proposeur inclus	Le facilitateur demande à chacun s'il voit une raison qui ferait qu'adopter cette proposition causerait du tort (une objection). Chaque personne répond « Pas d'objection », ou bien « Objection », et dans ce cas, explicite l'(les) objection(s) sans commentaire ou discussion. Les objections sont notées sur le tableau par le facilitateur. S'il n'y a aucune objection, la proposition est adoptée.
Traitement des objections	L'objecteur	L'objectif est de « tester la validité » de chaque objection au travers des 4 filtres suivants : L'objection : • Montre-t-elle que la proposition causerait du tort au projet ? • Est-elle spécifique à la proposition ou reste-t-elle valide même si on abandonne la proposition ? • Est-elle basée sur des faits ou est-ce une anticipation de ce qui pourrait arriver ? Dans ce dernier cas, y a-t-il une raison qui fait que nous ne pourrions pas nous adapter plus tard ? • Limite-t-elle un de vos rôles ou de l'organisation ou cela concerne-t-il un autre rôle ?
Intégration	Tous, en commençant par l'objecteur. Discussion ouverte	Discussion ouverte pour intégrer, l'une après l'autre, chacune des objections considérées comme valides lors de l'étape précédente. L'objectif est d'amender la proposition pour qu'elle intègre l'objection.
Validation	Chacun à son tour, le proposeur inclus	La proposition finale intégrant toutes les objections valides est rédigée et un second tour d'objection est effectué.

RECOMMANDATIONS POUR UNE APPLICATION RÉUSSIE

Clarté : Le processus est compris par tous. Le processus est expliqué clairement à toutes les personnes, comme une règle du jeu que chacun doit comprendre pour pouvoir jouer correctement.

Acceptation : Chacun en accepte les conséquences. Entre autres, le fait que la décision est prise au moment où plus personne n'a d'objection valable. Autre point à bien comprendre et accepter : le groupe ne va pas explorer toutes les solutions. Ainsi une décision prise au consentement ne nécessite pas une revue de toutes les propositions de décision du groupe. Ceci déstabilise souvent au premier abord.

03 Pour approfondir

- http://www.3hcoaching.com/manager/voici-une-facon-innovante-et-efficace-pour-prendre-une-decision-en-groupe-la-sociocratie/

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales